

Le 28 mars 2015, l'assemblée générale de l'association Kaléidoscope s'est tenue au siège de l'association sous la présidence de Madame Odile Bailly, présidente de l'association.

Les membres ont été convoqués par courrier. Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui sera annexée au procès-verbal de l'assemblée.

La présidente ouvre la séance à 10 heures :

Bonjour à tous et bienvenue à l'Assemblée générale de l'association KALEIDOSCOPE .

L'assemblée générale est un important moment pour la vie de l'association. C'est également un moment formel qui peut paraître fastidieux. C'est pourquoi nous avons essayé de vous mettre en condition grâce à une boisson chaude et nous nous séparerons tout à l'heure autour d'un verre. Nous souhaitons que ce moment de réflexion soit confortable pour vous c'est pourquoi, la ludothèque étant ouverte, Valérie et Manu s'occupent de vos enfants, vous laissant l'esprit libre et dispo.

Il ne vous a pas échappé que le président de KALEIDOSCOPE a changé cette année. En effet, suite aux dernières élections municipales, comme il nous l'annonçait à demi-mots lors de la précédente Assemblée Générale, Vincent FELD a démissionné. J'ai été élue à ce poste lors de la réunion de bureau du 15 mai 2014. Cet exercice est donc pour moi une première et je vous demande l'indulgence qui sied aux débutants...

Ces dernières élections et les changements au sein de la communauté de commune qui en ont découlé nous ont permis d'accueillir de nouveaux élus au sein du CA. Je salue Mr Ludovic Caurraze élu à Cursan; Mr Jean Louis Moll, vice président en charge de l'enfance à la Communauté des Communes du Créonnais; Mme Marie-Christine Solaire, vice présidente en charge de la jeunesse à la Communauté des Communes du Créonnais; Mr Bernard Pages, maire de Madirac; Mr Emmanuel Le Blond Dupouy, maire de Baron et Mme Chistelle Dubos, élue à Sadirac. Bienvenue à eux et que tous ces changements amènent des idées et des regards neufs à notre association.

Nous allons faire le point sur l'année écoulée et vous parler de nos projets. N'hésitez pas à nous questionner ou à commenter; nous sommes avides de vos remarques et de vos idées.

Le procès verbal de l'Assemblée Générale 2013 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité 0 voix contre – 0 abstention.

Nous aborderons au cours de cette assemblée générale les points suivants:

- Le rapport moral
- Le bilan d'activité de l'année 2014 et les perspectives pour l'année 2015
- Le bilan financier 2014 et les perspectives pour l'année 2015
- Puis nous procéderons à l'élection des nouveaux membres du CA

RAPPORT MORAL 2014

Tout d'abord, je voudrais m'inscrire dans la continuité du travail effectué tout au long des années précédentes et rappeler la devise de KALEIDOSCOPE que vous connaissez tous car elle est inscrite sur l'un des murs de la ludothèque. Cette devise est:

« Ensemble autour du jeu ».

L'objet de cette association située en milieu rural, est donc de créer du lien, d'échanger et de partager autour de cet outil fabuleux qu'est le jeu.

Pour les enfants, jouer est naturel puisque c'est grâce au jeu qu'ils se développent, pensent et grandissent. Pour l'adulte, il l'est beaucoup moins, pris comme nous sommes dans le quotidien chronophage de la vie actuelle.

La ludothèque n'est donc pas une garderie. Tout l'enjeu est là: il s'agit de créer des moments de partage entre l'adulte (parent, grand parent, assistante maternelle) et l'enfant qu'il accompagne. L'espace spacieux de la ludothèque le permet et chacun, enfant comme adulte, peut s'y sentir à son aise: assis par terre autour d'un jeu de construction; dans le coin bébé; autour de la table pour un jeu de règle; ou un peu à distance sur de petites tables qui permettent à l'adulte de souffler en gardant un œil sur sa progéniture ou de consulter un livre mis à disposition. C'est dans ce temps passé à jouer ensemble que s'enrichissent les liens familiaux et intergénérationnels (enfants-parents-grands parents). C'est dans ce temps de jeu également que se développent plus généralement les liens sociaux entre enfants bien sûr mais également entre adultes présents. Les ludothécaires ou animateurs en ludothèque sont là comme facilitateurs du jeu; ils sont force de proposition pour les jeux de règle; leurs connaissances techniques des jeux et leur appréciation du public leur permettent de proposer le jeu le plus adéquat aux joueurs présents ce jour-là ; leur habitude du travail en groupe leur permet également d'assurer une coordination heureuse entre tous dans ces temps d'accueil au public.

Notre réflexion autour de ces moments de partage intergénérationnels a abouti en 2013 à la mise en place des dimanches après-midis jeux en famille (avec le soutien du REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité, mis en place et financés par la CAF). Ces moments rencontrent aujourd'hui encore un grand succès. Petite nouveauté: depuis septembre 2014, en fin de cycle TAP, nous convions plus particulièrement les parents des enfants ayant participé aux TAP organisés par Kaléidoscope. Cette petite nouveauté nous permet de rencontrer les parents des enfants ayant participé à ces TAP ludiques. Parallèlement, Ruut qui assure les TAP Arts Plastiques, organise une exposition des œuvres réalisées sur ces temps. Parents et enfants sont invités à jouer et, pour certains, à découvrir la ludothèque.

Depuis septembre 2013, sur la commune de Créon, la ludothèque participe donc aux Temps d'Accueil Périscolaires mis en œuvre avec la réforme des rythmes scolaires. L'investissement de Kaléidoscope dans ce projet nous a semblé extrêmement pertinent étant donné l'intérêt du jeu dans le développement personnel de l'enfant mais également dans sa dimension d'être social. Il s'agit en jouant d'acquiescer règles, limites et respect de l'autre. Ces acquisitions se font dans un moment non directif qui tranche avec les exigences purement scolaires et permet à nos enfants de souffler un peu. Il s'agit également d'un moment de plaisir nécessaire pour cultiver leur curiosité et leur inventivité.

Depuis septembre 2014, nous avons étendu notre participation aux TAP aux différentes communes de la Communauté de Communes qui nous en ont fait la demande. Cette adaptation nous a demandé une grande souplesse au niveau des emplois du temps des salariés et a nécessité l'embauche d'une animatrice supplémentaire. De plus, de temps à autres, en fonction des besoins, des bénévoles mettent la main à la pâte. Nous avons également dû étoffer notre stock de jeux.

Cette activité TAP est pour nous fondamentale. Elle permet de renforcer le maillage du territoire quant à la diffusion du jeu ; elle contribue au rayonnement de notre association tout en nous assurant des rentrées d'argent prévisibles.

Par nature, la ludothèque Kaléidoscope s'intéresse et cherche à travailler avec les publics les plus diversifiés :

1. Des publics dits «différents» viennent régulièrement à la ludothèque. Grâce à l'appel à projet Jumelages « l'un est l'autre » du Conseil Général, nous avons en outre pu mener à bien deux projets : la réalisation de jeux surdimensionnés en partenariat avec le FAM (foyer d'accueil médicalisé) de Monségur d'une part et la conception puis la réalisation d'un jeu portant sur les habiletés sociales en partenariat avec l'ESAT de Lorient Sadirac d'autre part
2. Les adultes sont un autre public que nous choyons déjà depuis plusieurs années grâce aux soirées jeux mensuelles à la ludothèque et grâce aux soirées jeux mensuelles à la brasserie St Léon. Les 24 heures du jeu sont également une manifestation annuelle, désormais bien repérée dans la région, qui draine un public varié et qui contribue à l'animation de la vie locale.
3. Les adolescents, classiquement, désertent la ludothèque lors de leur entrée au collège. Le défi consiste à les faire revenir avec des projets qui leur soient plus adaptés. Nous avons ainsi opté pour des soirées jeux ados « Loup Garou » animées par notre nouvelle animatrice Maud. Nous essayons aussi de les sensibiliser à la vie associative en leur proposant de participer à la préparation et à l'organisation des prochaines 24 heures du jeu. Il s'agit de les faire passer du statut de simple «consommateur» à la ludothèque à celui d'acteur de la vie associative locale.

KALEIDOSCOPE, c'est également la possibilité pour tous d'avoir accès à des pratiques culturelles et artistiques riches et variées grâce à différents ateliers: arts plastiques, scrapbooking, carton, théâtre animés par des professionnels passionnés.

Comme son nom l'indique, l'association Kaleidoscope a 1000 facettes et compte sur vous pour en inventer et en développer d'autres.

Cette association, fragile et dynamique à la fois repose sur le travail d'une équipe que je voudrais remercier chaleureusement. Il s'agit de ses salariés et en premier lieu de sa directrice qui tout à la fois gère rigoureusement cette association et impulse vie et dynamisme par ses multiples projets. Les ludothécaires, grâce à leur professionnalisme, à leur patience, à leur disponibilité et à leur grande adaptabilité assurent tout le confort nécessaire au bon déroulement des activités de Kaléidoscope à la ludothèque comme sur l'ensemble du territoire. Il s'agit également des bénévoles de l'association (du bureau, du CA ou ceux qui mettent la main à la pâte ponctuellement). Sans eux, cette association n'en serait pas une et je profite de ce moment pour faire appel aux bonnes volontés. Quels que soient vos domaines de compétence, nous sommes preneurs.

RAPPORT D'ACTIVITES 2014 ET PERSPECTIVES 2015

Je vais articuler le rapport d'activité comme suit : nos activités au sein de la ludothèque et à l'extérieur ; un point sur les salariés et pour finir : quelques projets :

- **Les activités se déroulant à la ludothèque :**

-

Les familles :

Nous constatons une stabilité du nombre de familles adhérentes. 512 familles adhèrent en 2014 dont 362 familles résidant sur la Communauté de Commune du Créonnais.

Nous constatons une baisse de fréquentation de la ludothèque les mardis soirs et les mercredis matins. Ces changements sont dus aux modifications des rythmes familiaux conséquences de la modification des rythmes scolaires. Ces changements nous amènent à des réflexions non encore abouties quand à d'éventuels changements des créneaux ouverts au public. Nous pourrions par exemple fermer en partie aux familles le mercredi matin pour ouvrir à des publics particuliers comme les institutions spécialisées, la CLIS de Créon...

Nous avons accueilli beaucoup de nouvelles familles domiciliées à Le Pout et à Saint Léon. De nouvelles constructions ont en effet fleuri sur ces communes qui par ailleurs soutiennent activement la vie associative locale grâce à des chèques associatifs. La généralisation des TAP a probablement aussi contribué à nous faire mieux connaître.

Les ateliers :

Pas de changement révolutionnaire cette année si ce n'est la présence depuis septembre 2014 de Ruut Parviainen qui nous vient de Finlande. Elle assure avec son petit accent exotique l'animation du volet arts plastiques des TAP. Elle intervient également sur deux ateliers arts plastiques en complément d'Aurélié Cantau.

- **Les activités se déroulant à l'extérieur de la ludothèque :**

Les TAP sont régis par des conventions signées entre chaque commune bénéficiaire et la ludothèque.

Nous travaillons avec la Communauté de Communes de Targon dans le cadre d'une convention qui nous permet d'intervenir au RAM (relai d'assistantes maternelles) ; à la crèche multi accueil et aux centres de loisir de Targon et de Frontenac.

Nous travaillons en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais où nous intervenons régulièrement au RAM et où nous intervenons ponctuellement à la demande du service enfance jeunesse intercommunal.

Nous travaillons en partenariat avec la Communauté de Communes du Brannais pour les centres de loisir.

Les activités ponctuelles : Juste un petit catalogue de nos animations traditionnelles : les 24 heures du jeu, les arbres de Noël, les animations de fêtes locales, les marchés d'été...

Nous essayons également de développer notre coopération avec d'autres associations comme avec l'AGIRA qui s'occupe des séniors.

- **Les activités auprès des collectivités :**

Ce sont des activités régulières et habituelles qui se déroulent à la ludothèque ou en extérieur auprès des centres de loisirs, des écoles, des maisons de retraite, des crèches, des instituts spécialisés. On note une forte demande des instituts spécialisés cette année et une légère baisse des interventions dans les écoles, probablement liée à la mise en place des TAP (les communes ne pouvant pas tout financer).

- **Point sur les salariés :**

Nous avons recruté en aout 2014 Maud GUERIN, animatrice. Ce recrutement nous a permis de répondre à l'importante demande liée aux TAP. Elle est employée en CDD d'un an dans le cadre d'un emploi aidé. Nous l'avons recrutée à temps plein grâce à un accord avec LJC qui l'emploie le mercredi après-midi et une partie des vacances.

En 2015, Valérie MOUTINARD aura 10 ans d'ancienneté ; le Conseil d'Administration, eu égard aux grandes qualités de cette salariée, a accepté de valoriser son statut en coordinatrice ludothécaire. Ceci aura pour conséquence également, une revalorisation de son salaire.

Rodolphe CARRIERE nous a remis sa démission le 7 Mars 2015 et quittera ses fonctions le 7 Avril 2015. Nous sommes en train de finaliser l'embauche d'Amélie BARBET, une jeune apprentie ludothécaire récemment passée dans nos locaux en tant que stagiaire.

Croisine LABAT LABOURDETTE est en congé parental jusqu'en aout 2015.

- **Quelques projets :**

Dans le cadre d'un appel à projet de la fondation SNCF, nous commençons à développer un projet de land art. Il s'agit de travailler avec d'autres associations : le club de randonnées de La Sauve et le club photo de Créon à la réalisation d'après midis ballades, récoltes d'éléments de la nature, réalisation de jeux éphémères selon la technique du land art puis bien sûr jeux et goûter. Ces moments sont immortalisés grâce à la photo et feront l'objet d'une 1^{ère} exposition au moment de Créon plage. La première ballade printanière a eu lieu samedi dernier et sera suivie d'au moins 3 autres randonnées jeux, une par saison. Ce moment convivial dans les bois permet une fois de plus de créer des liens intergénérationnels entre habitants de communes voisines.

Dans le cadre du REAAP : a eu lieu tout récemment le festival de jeux de construction qui s'est déroulé sur deux semaines à la salle des fêtes de Blésignac. Nous vous en dirons plus lors de la prochaine assemblée générale.

Toujours dans le cadre du REAAP, nous projetons de travailler en partenariat avec la bibliothèque de Créon, entre autres, la Cabane à projets et les éditions Makaka sur des animations autour du livre jeu.

Le rapport d'activité est soumis au vote des présents.

0 voix contre – 0 abstention. Il est adopté à l'unanimité.

Je laisse maintenant la parole à Caelia Coombes pour le bilan financier.

BILAN FINANCIER 2014 ET BUDGET PREVISIONNEL 2015

L'année 2014 a été équilibrée, et se maintient avec un excédent de 923,98€ ce qui est une bonne nouvelle. Cet excédent s'explique par deux points importants.

1) Tout d'abord la mise en place du Temps d'Activité Périscolaire généralisé sur la commune a été salubre pour la ludothèque et cela a eu des impacts sur différents postes financiers. Ces TAP sont un investissement autant humain que financier. Afin de répondre aux attentes de nos partenaires nous avons décidé de renouveler notre stock de jeux permettant ainsi d'offrir un choix riche. L'investissement dans les jeux a nettement augmenté, on constate entre 2013 et 2014 une évolution de 43%.

Les TAP du territoire nous apportent une activité sur une quinzaine de créneaux par semaine en période scolaire. A cela s'est ajoutée cette année, une forte demande en prêts de jeux de la part des services périscolaires, portant ainsi plus de 60 prêts de jeux aux collectivités. Chaque mois ce ne sont pas moins de 600 jeux et jouets qui partent en prêt dans les structures et qui sont renouvelés toutes les 4 à 6 semaines.

A la ludothèque, nous avons plutôt tendance à privilégier les jeux qui créent du lien ; c'est notre objectif premier.

Pour les TAP, nous avons constaté 3 impératifs qui ont modifié notre façon de faire :

- l'impératif de type de jeux : un réel besoin pour les enfants de s'isoler, de jouer « dans leur coin », de se poser tranquillement, d'où des jeux et jouets qui répondent à ces attentes : des jeux qui peuvent se jouer seul (de type livre-jeux, jeux de logique...mais aussi jeux de construction) et pour tous des jeux d'imagination (Playmobil, little people...)
- l'impératif du temps : un créneau de 1h est ramené à 45mn, le temps de s'installer, faire l'appel, enlever le manteau... il faut donc des jeux rapides aux règles rapidement expliquées et ingérées.
- l'impératif du lieu : recevoir un groupe à la ludothèque n'implique pas les mêmes besoins que d'installer une mini ludothèque dans une salle de classe ou de cantine !

Ces interventions et cette sollicitation en prêts de jeux ont eu un impact financier :

- Au niveau des produits, puisque chaque heure d'intervention est payée par les communes à hauteur de 30€, ce qui représente un total de 16 422€ au total pour l'année 2014.
- Au niveau des dépenses l'investissement à hauteur de 1811€ de jeux et 400€ d'achat de matériel pour les TAP/arts plastiques
- Le poste prestation a peu évolué si l'on considère l'apport des TAP (16400 € en 2014). Entre 2013 et 2014, la différence est de 8 800€ en plus. En effet la modification des temps scolaires a entraîné aussi une modification de nos interventions dans des écoles ou des accueils de classe à la ludothèque : moins de temps pour les enseignants pour prévoir des sorties, moins d'argent aussi pour certaines communes pour financer des ateliers supplémentaires. Nos interventions en périscolaires sont absorbées dans les TAP. Enfin, les centres de loisirs ne prévoient plus, ou très peu, de sorties les mercredis ne disposant que de quelques heures en après-midi.

2) Le deuxième point fort de ce bilan financier réside dans les subventions. Ces subventions représentent environ 70.000€

- le soutien indéfectible de la Communauté de Communes du Créonnais
- le soutien de la CAF à travers notre subvention REAAP(3400€).
- L'aide concernant l'emploi aidé de Maud (3800€)
- Le solde de l'appel à projet du Conseil Gérald avec le FAM et l'ESAT (2880€)

Nous remercions chaleureusement ces incontournables partenaires

Peu de demandes de subventions ont été déposées en 2014 ; nous avons fait le choix d'abord de concentrer nos forces sur les TAP. Ensuite, nous souhaitons également terminer les 2 appels à projet avec le FAM et l'ESAT dont vous a parlé Odile tout à l'heure, avant de nous engager sur d'autres projets.

Une demande a été déposée auprès de la Fondation SNCF concernant un projet de Land Art avec les Arts Plastiques. Comme annoncé précédemment, une réponse positive a été apportée et un montant de 2500€ est alloué à ce projet enclenché en 2015.

Nous avons été moins chanceux sur d'autres appels à projet comme celui du Conseil Général « Misez sur les jeunes » qui n'a pas été retenu par ex.

Notre volonté d'équilibrer notre budget est bien là même si la conjoncture ne facilite pas cette approche. Nous innovons, participons à des appels à projets, étudions les différents postes de dépenses afin d'optimiser et rentabiliser nos investissements.

Par exemple comme annoncé l'an dernier nous avons modifié l'assurance de nos véhicules nous permettant une économie de 600€ tout en conservant les mêmes niveaux de garanties.

Innover, développer de nouveaux partenariats, mutualiser nos forces avec d'autres associations du territoire pour répondre toujours mieux aux attentes des familles et des collectivités tout en maîtrisant le budget et conservant un service de qualité.

ACTIF	2014			2013	PASSIF	2014	2013
	brut	amort.	net	net			
IMMOBILISATIONS					FONDS ASSOCIATIF		
- Matériels et mobiliers	586	505	81	586	- Fonds associatif	- 8 952	- 10 939
- Autres immobilisations corporelles	58 814	555 ⁴⁵	13 259	18 795	- Résultat de l'exercice	924	987
					- Subventions d'investissement	10 508	15 674
total immobilisations:	59 400	46 060	13 340	19 381	total fonds associatif:	2 480	6 722
CREANCES					DETTES		
- Clients et comptes rattachés	24 325		24 325	19 133	- Dettes fiscales et sociales	34 800	36 010
- Autres créances	696		696	123	- Autres dettes	-	-
total immobilisations:	25 021	-	25 021	19 256	total dettes:	34 800	36 010
DISPONIBILITES	11 482		11 482	17 739			
Charges constatées d'avance	-	-	-	-	Produits constatés d'avance	12 564	13 644
TOTAL GENERAL	95 903	46 060	49 843	56 376	TOTAL GENERAL	49 844	56 376

Compte	KALEIDOSCOPE - CHARGES 2014	PREVISIONNEL 2014	REALISE	PREVISIONNEL 2015
601000	Achats jeux	1 600	1 811,83	500
602200	Fournitures consommables	0	43,20	0
602230	Fournitures d'ateliers	353	481,62	200
605000	Achats matériel équipement travaux	130	128,76	50
605900	Achats subvention CG l'un est l'autre	250	261,19	4 900
606300	Fourniture entretien petit équipement ludo	0	136,80	80
606310	Entretien des jeux	427	289,55	200
606320	Petit matériel - produits entretien	107	63,41	100
606400	Fournitures administratives	250	179,42	250
606600	Carburant	1 000	963,52	1 000
607700	Achats ventes manifestations	658	699,04	800
	Sous-TOTAL ACHATS	4 775	5 058,34	8 080
611100	Photocopies	100	114,41	150
615000	Entretiens et réparations	50	50,55	50
615300	Entretien Véhicule	800	524,80	300
615600	Maintenance - hébergement	125	125,00	140
615700	Entretiens divers	88	87,08	50
616000	Prime d'assurance	3 500	3 502,37	2 900
618100	Documentation générale	29	28,72	50
	Sous-TOTAL SERVICES EXTERIEURS	4 692	4 432,93	3 640
621200	Personnel ARTSP/THEAT/CART	12 500	12 421,49	12 500
621300	Ateliers TAP	4 901	4 379,00	5 000
623000	Publicité	362	361,60	400
623400	Cadeaux	0	75,00	50
625000	Déplacements missions réceptions	130	191,34	100
625100	Voyages et déplacements	400	330,00	200
625600	Repas - missions	200	46,00	150
625700	Réceptions	300	281,26	200
626000	Frais postaux	300	246,97	160
626100	Téléphone et internet	640	638,27	650
627000	Services bancaires	230	233,71	120
628100	Cotisations	170	169,12	200
	Sous-TOTAL AUTRES SERV.EXT	20 133	19 373,76	19 730
633200	Formation - frais engagés	659	649,30	1 200
633300	Uniformation	1 787	1 794,88	2 000
	Sous-TOTAL IMPÔTS ET TAXES	2 446	2 444,18	3 200
641000	Rémunération du personnel	102 500	105 091,88	114 000
641200	Congés payés	-2 233	-2 777,75	0
645100	URSSAF	21 500	21 960,35	24 000
645200	CHORUM	1 750	1 825,87	2 000
645300	CAISSE DE RETRAITE	9 000	8 026,74	10 000
645800	Cotisations - autres org. sociaux	-832	-895,48	
647500	Médecine du travail - pharmacie	418	417,82	500
	Sous-TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	132 103	133 649,43	150 500
658000	Charges diverses - gestion courante	21	37,24	100
	Sous-TOTAL CHARGES DIVERSES	21	37,24	100
681000	Dotations aux amort. et provisions	5 170	6 039,90	5 000
	Sous-TOTAL CHARGES EXCEPTION	5 170	6 039,90	5 000
	TOTAL CHARGES	169 340	171 035,78	190 250
	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES:Locaux mis à disposition	12 500	13 324,47	13 500
	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES: bénévolat	6 500	6 500,00	7 500
	TOTAL DES CHARGES	188 340	190 860	211 250

Compte	KALEIDOSCOPE - PRODUITS 2014	PREVISIONNEL 2014	REALISE	PREVISIONNEL 2015
706100	Cotisations particuliers	7 000	7 205,00	7 200
706111	Cotisation Arts plastiques	9 680	9 687,50	10 000
706112	Cotisation Théâtre	6 479	6 560,33	6 500
706113	Cotisation Carton	1 341	1 341,00	1 400
706120	Accueil Ponctuel particuliers	500	392,00	500
706130	Location de jeux géants particuliers	1 200	1 030,00	1 500
706210	Prêts de jeux collectivités	2 800	3 129,00	3 000
706220	Jeux libres / accueil ponctuel collectivités	1 500	1 401,00	1 800
706230	Locations de jeux surdim aux Collectivités	2 500	2 421,00	2 800
706240	Prêt de jeux LUDOBUS	2 308	2 478,00	2 000
706300	Prestation des TAP	6 000	6 180,00	6 500
706310	Prestation TAP ARTS PLASTIQUES	4 500	4 560,00	6 800
706320	Prestations extérieures TAP	5 000	5 682,00	6 000
707100	Anniversaires	1 125	1 125,00	1 350
707101	Fabrication de jeux	20	16,00	200
707110	Manifestations	0	1 187,92	2 500
707200	Ateliers-jeux extérieurs	14 270	12 829,50	15 000
707220	Ateliers jeux à la ludothèque	1 300	1 786,00	1 800
707700	Animations extérieures	12 500	11 559,00	13 400
708000	Frais de déplacement	4 000	3 597,10	4 200
708800	Autres produits activités diverses	200	245,74	300
	Sous-TOTAL PRESTATIONS	84 223	84 413,09	94 750
741100	ASP	4 000	3 833,17	7 600
743100	Solde subv°CG (ESAT/FAM)	2 880	2 880,00	7 600
744200	Subvention CdC Créonnais	60 000	60 000,00	60 000
744800	SUBVENTIONS caf-reaap	3 420	3 420,00	3 500
	Sous-TOTAL SUBVENTIONS	70 300	70 133,17	78 700
756100	Adhésions particuliers	5 500	5 720,00	5 700
756200	Adhésions collectivités	2 000	2 325,00	2 400
708800	Mise à dispo. personnel MAUD LJC + ALF	1 700	2 540,00	2 800
758000	Produits divers de gestions courante	900	245,01	50
	Sous-TOTAL PRODUITS DIVERS GESTION	10 100	10 830,01	10 950
760000	Produits financiers	0	6,40	0
764000	Revenus valeur mobil.placement	0	0,34	0
	Sous-TOTAL PRODUITS FINANCIERS	0	6,74	0
781510	Reprise provisions/investissement	4 318	5 166,44	4 500
	Sous-TOTAL REPRISES ET PROVISIONS	4 318	5 166,44	4 500
791000	Transfert de charges d'exploitation	560	528,57	150
791200	Remboursement formations	760	881,74	1 200
	Sous-TOTAL TRANSF.CHARGES	1320,00	1 410,31	1350,00
	TOTAL PRODUITS	170 261	171 959,76	190 250
	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES: Locaux mis à disposition	12 500	13 324,47	13 500
	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES: bénévolat	6 500	6 500,00	7 500
	TOTAL DES PRODUITS	189 261	191 784,23	211 250
	SOLDE BALANCE		923,98	0,00

Années d'exercices	2013	2014		2015	Evolution 2013 -> 2014	Marge de progression 2014 - 2015
	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel		
60 – Achat	3 516,00	3 750,00	5 058,34	8 080,00	30,49%	37,40%
61 – Services extérieurs	4 438,00	4 760,00	4 432,93	3 640,00	-0,11%	-21,78%
62 – Autres services extérieurs	16 663,00	18 080,00	19 373,76	19 730,00	13,99%	1,81%
63 – Impôts et taxes	2 521,00	3 000,00	2 444,18	3 200,00	-3,14%	23,62%
64 – Charges de personnel	121 528,00	141 466,00	133 649,43	150 500,00	9,07%	11,20%
65 – Charges diverses	159,00	100,00	37,24	100,00	-326,96%	62,76%
68 – Charges exceptionnelles	7 263,00	2 096,00	6 039,90	5 000,00	-20,25%	-20,80%
Contributions volontaires	18 819,00	19 000,00	21 000,00	21 000,00	10,39%	0,00%
TOTAL DES CHARGES	174 907,00	192 252,00	192 035,78	211 250,00	8,92%	9,10%
70 – Prestations	75 589,00	86 440,00	84 413,09	94 750,00	10,45%	10,91%
74 – Subventions	67 320,00	76 492,00	70 133,17	78 700,00	4,01%	10,89%
75 – Autres produits de gestion courante	8 857,00	9 150,00	10 830,01	10 950,00	18,22%	1,10%
76 – Produits financiers	15,00	50,00	6,74	0,00		
77 – Produits exceptionnels	34,00	20,00	0,00	0,00		
78 – Reprises et provisions	5 166,00	0,00	5 166,44	4 500,00	0,01%	-14,81%
79 – Transfert de charges	1 122,00	1 150,00	1 410,31	1 350,00	20,44%	-4,47%
87 – Contributions volontaires	18 819,00	19 000,00	19 824,47	21 000,00	5,07%	5,60%
TOTAL DES PRODUITS	176 922,00	192 302,00	191 784,23	211 250,00	7,75%	9,21%

Le compte de résultat 2014 et le budget prévisionnel 2015 sont adoptés à l'unanimité

(0 abstention, 0 contre).

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de 9 membres élus au maximum et de 3 membres de droit et 3 suppléants, issus du Conseil Communautaire de la Communautés des Communes du Créonnais .

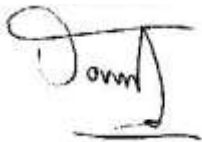
A ce jour, seule Madame Odile Bailly est en fin de mandat ; elle souhaite se représenter.

De plus, Madame Ursula Bohringer se présente.

Les 2 candidates sont élues/réélues à l'unanimité (0 contre, 0 abstention).

Le conseil d'administration est convoqué pour le mercredi 29 avril 2015 à 20h à la ludothèque.

La séance est levée à 11h30.



Odile Bailly

Présidente



Caelia Coombes

Trésorière



Béatrice Halm

Secrétaire